

## ÉPIDÉMIE COVID-19

### **OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE aux horaires habituels**

les gestes barrières sont à observer :

- une entrée et une sortie matérialisées,
- pas plus de deux personnes accueillies en même temps en mairie,
- respect des un mètre entre les personnes,
- du gel hydro alcoolique est à disposition dans le hall,

Toutes les manifestations prévues ont été annulées, toutes les salles communales seront fermées jusqu'à nouvel ordre, y compris l'église.

La médiathèque est à nouveau ouverte aux jours et heures habituelles.

Pour joindre la police municipale **06 09 88 24 94** (en cas d'urgence et pour les questions concernant le cimetière)

Pour plus d'information pour les services de l'Agglo : <https://www.ales.fr/actualites/coronavirus-la-ville-dales-applique-les-directives-de-letat/>

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, interdiction totale et sur tout le département de brûlage de végétaux sur pied ou coupés jusqu'à nouvel ordre. <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Interdiction-d-emploi-du-feu>